

## Débat 5 : Où est la démocratie numérique

**Yann Algan**

Le cycle démocratique, vieux de deux siècles, est-il arrivé à son terme avec la nouvelle ère de la démocratie numérique ? La démocratie numérique est-elle porteuse d'espoir avec de nouvelles formes de participation citoyenne, ou au contraire source de périls en polarisant l'espace public et en déstabilisant nos institutions avec la circulation de fausses nouvelles ?

Du Brexit à la victoire de Donald Trump, de la présence au second tour de l'élection présidentielle de Marine Le Pen à la victoire de la coalition du Mouvement cinq étoiles et de la Ligue en Italie, la montée des partis populistes révèle une profonde contestation des institutions démocratiques. Le grand paradoxe de notre temps est que le numérique, qui ouvrait de nombreux espoirs sur des nouvelles formes de démocraties participatives et citoyennes, semble participer de cette montée des populismes en favorisant la polarisation des espaces publics, illustré par la circulation des fake news. La démocratie numérique est sur une ligne de crête, balançant entre les espoirs et les orages.

Les espoirs : la démocratie numérique permettrait d'engager directement les citoyens et la société civile et d'assurer une plus grande transparence des institutions. Les initiatives de civic tech ou de « gouvernements ouverts » illustrent cette approfondissement de nos démocraties. Le numérique conduirait à un « aplatissement » du monde, une horizontalité, qui pourrait rétablir la confiance des citoyens envers leurs institutions, réconcilier les citoyens et les experts dans un contexte de montée du populisme et de crise de la représentation démocratique traditionnelle. L'innovation démocratique serait aussi une source essentielle de bien-être : une même politique a des effets très différents sur la satisfaction des citoyens selon leur participation à sa conception et sa mise en œuvre.

L'avènement du numérique offre plus généralement la possibilité d'un renouvellement de l'action publique et du rôle de l'Etat, bien illustré par Tim O'Reilly, dans un article fondateur « Beyond Transparency ». La régulation de l'action publique par les algorithmes permettrait des méthodes de gouvernement plus agiles, plus réactives, plus efficaces et personnalisées. De nombreuses transformations sont déjà à l'œuvre dans les différents pays, suite aux initiatives fondatrices de Michael Flowers et de sa cellule d'analyse prédictive dans la ville de New York. La démocratie numérique ouvre aussi l'espoir d'une nouvelle conception de l'Etat vers une action publique 3.0 co-construite entre les citoyens et les services publics sur des plateformes, d'où le qualificatif d'Etat plateforme. La révolution numérique n'est pas qu'une révolution technologique et économique. C'est une révolution du politique et de la citoyenneté.

Les orages : si le numérique suscite de nombreuses promesses pour nos démocraties, les défis et les risques sont tout aussi redoutables. Le numérique participerait tout d'abord à une forte polarisation de l'espace public comme l'ont démontré Yochai Benkler, professeur au Berkman Center de Harvard. Les réseaux sociaux renforcent les bulles de filtre, pour reprendre le titre du best-seller d'Eli Pariser. La personnalisation des fils d'informations et des résultats de recherches peuvent nuire au débat politique en dirigeant les gens vers des informations correspondant à leurs préconceptions personnelles. Nous ne chercherions, « likerions » et retweeterions que des idées avec lesquelles nous sommes déjà d'accord et les algorithmes ne nous proposeraient que des contenus de ce type, écartant de notre vue tout ce qui pourrait perturber notre vision du monde.

Les réseaux sociaux renforceraient également la transmission de rumeurs et de fausses informations, les fake news, qui peuvent déstabiliser nos démocraties. Chacun de nous décide de privilégier les heuristiques rapides aux raisonnements argumentés plus longs, comme le soulignent les travaux du psychologue et économiste américano-israélien Daniel Kahneman. Ces biais cognitifs nous rendent vulnérables à l'exposition initiale aux fausses nouvelles. C'est d'autant plus vrai que, comme l'indique une étude récente parue dans la revue *Science*, les fake news circulent plus vite que les vraies nouvelles. Les triomphes électoraux du Brexit, de Donald Trump, et des parties populistes seraient en partie imputables à ces fake news.

L'avènement de l'intelligence artificielle ferait peser une menace supplémentaire : un gouvernement de nos sociétés par les algorithmes. Les plus pessimistes, à l'instar d'Evgeny Morozov, y voit la fin du politique et de la démocratie dans un livre au titre évocateur : « To save everything, click here ». Le premier défi soulevé par l'émergence de l'Intelligence artificielle est d'ordre éthique. L'exemple de la voiture autonome est emblématique. Que se passe-t-il en cas d'accident entre une une voiture et un passant? L'algorithme doit-il prévoir de sauver en priorité le conducteur ou le passant ? Qui est responsable : est-ce l'algorithme, le concepteur de l'algorithme ou l'utilisateur ? Et comment le droit doit-il évoluer dans un tel contexte ? La seconde grande question est celle du contrôle démocratique sur les algorithmes: lorsqu'un citoyen est affecté par un algorithme il doit en être informé. L'exemple le plus célèbre est le programme APB (admission post bac), qui recourrait implicitement à des tirages au sort aléatoire dans l'affectation aux universités pour gérer les contraintes de capacité d'accueil des établissements, sans que les étudiants...et leurs parents, en soient informés. Il est essentiel de retrouver un contrôle démocratique des algorithmes dans l'action publique pour en garantir la transparence et l'équité. Le troisième défi consiste à redonner aux citoyens le contrôle sur leurs données, connu sous la disposition de la réglementation pour la protection des données personnelles (RGPD) et de promouvoir des communs numériques. De nombreuses données sont d'intérêt générale, par exemple pour faire avancer notre connaissance en recherche médicale. Comment s'assurer que ces données ne soient pas privatisées par des groupes et comment l'Etat peut en coordonner le partage pour permettre la recherche et l'innovation tout en respectant leur protection ? Enfin comment se protéger contre la circulation des « fausses informations » qui peuvent déstabiliser nos démocraties ? Quelle est la place de la loi et de la régulation, et quel est leur efficacité ?

Pour répondre à ces questions, une approche technologique est insuffisante. La révolution numérique est avant tout une révolution politique et éthique.